Cen
FRC
7185

PROGRAMME

DE LA FÊTE

DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE,

Qui doit se célébrer le 30 ventose, an 7 de la République, dans l'enceinte du palais du Conseil des Anciens.

A SEPT heures du matin, la fête sera annoncée par une triple salve d'artillerie de quatre pièces de huit.

A onze heures et demie, les représentans du peuple se réuniront, en costume, dans le sallon des Victoires.

Le bataillon des grenadiers de service près le Conseil des Anciens sera dans la plus grande tenue; il se rendra près du Conseil à onze heures; il formera la haie depuis les portes des vestiaires, jusqu'à celle des séances du Conseil.

Les officiers de l'état-major, l'officier de garde avec le drapeau, se tiendront dans le sallon, près la statue de la Liberté, ainsi que l'état-major des vétérans militaires, et leur drapeau.

La musique de la garde du Corps législatif sera placée dans l'archivolte au dessus de la porte d'entrée de la salle; les tambours seront placés, moitié au pied du grand escalier près des vestiaires, l'autre moitié dans le sallon de la Philosophie.

A midi, le Conseil des Anciens se mettra en marche pour se rendre dans la salle des séances; la marche

MdW 14606

sera annoncée par une triple salve d'artillerie ; les tambours battront aux champs, la garde du Corps législatif présentera les armes, et la musique exécutera des airs patriotiques pendant tout le temps que le Conseil défilera.

Lorsque le Conseil sera placé, la musique se rendra dans la tribune publique voisine de l'archivolte, et exécutera des airs patriotiques jusqu'à l'ouverture de la séance.

Les états-majors et les officiers de garde avec leurs drapeaux, se rendront à la tribune en face du bureau, et y resteront pendant le temps de la séance ; le président prononcera un discours analogue à la fête. Après le discours, la musique exécutera des airs patriotiques.

La levée de la séance sera annoncée par une triple salve d'artillerie.

La garde du Corps législatif, les états-majors, la musique, les tambours, reprendront leur poste et suivront l'ordre observé pour l'entrée de la séance.

A six heures du soir, il y aura une triple salve d'artillerie pour annoncer au public l'illumination du palais, et du monument élevé dans le jardin à la souveraineté du peuple.

A dix heures, les portes seront fermées.

Signé, DECOMBEROUSE, *président* ;

BOURDON (de l'Orne), BORDAS ;

TARTEIRON, *secrétaire*.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Ventose an 7.